



# interliaisons

**Fevrier Mars**

**2020**

**N° 162**

**N° 163**

**Commission executive 13 février**

- ☞ 2 Rapport introductif
- ☞ 3 Relevé de décisions
- ☞ 4 Le colloque «les retraités dansle monde du numérique»

**Commission executive 12 mars**

- ☞ 7 Rapport introductif
- ☞ 10 Intervention de Marc Bastide
- ☞ 11 Elements préparation congrès par Alain Laporte
- ☞ 11 Relevé de décisions
- ☞ 12 Conavirus: communiqué de l'UCR
- ☞ 14 Communiqué unitaire : Union sacrée ou solidarité nationale
- ☞ 15 Communiqué UCR du 23 mars

Ce numéro d'interliaison peut paraître dépassé par ce qui fait l'actualité du moment, c'est-à-dire la pandémie portée par le CORONAVIRUS.

En même temps, d'une manière ou d'une autre, d'un temps à un autre, il nous faut bien préparer notre congrès.

La pandémie met en confinement la bataille sur les retraites.

Mais nous n'oublions pas le 49.3 passé en catimini. Patronat et gouvernement n'ont pas enterré les dossiers sur la casse des retraites, de la Sécurité sociale. Cela reviendra vite.

Le gouvernement a su trouver des milliards pour aider les entreprises, exigeons une loi rectificative immédiate pour le financement des dépenses de santé. Objectif National des Dépenses d'Assurance maladie (O.N.D.A.M.) peut être revalorisée à tout moment.

Et la crise sanitaire mondiale entraine une crise économique sans précédent. Demain matin nous pouvons avoir des raisons d'être inquiets en matière de revalorisation de nos pensions. On est sûr qu'il va falloir reprendre l'entraînement pour manifester pour exiger la revalorisation de nos pensions.

Et comme conclut le communiqué U.C.R. du 23 mars : « la santé n'a pas de prix, exigeons cette loi rectificative pour un financement supplémentaire pour le financement des dépenses de santé ».



Affiche réalisée par le Collectif Formes de Luttres  
<http://multimesdesluttres.org>

**MARS**

Lun	Mar	Mer	jeu	Ven	Sam	Dim
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**AVRIL**

Lun	Mar	Mer	jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

- Commission exécutive
- Bureau
- Intersyndicale
- Conf .téléphonée
- Paques
- Semaine d'action intersyndicale

L'ordre du jour de cette CE étant essentiellement consacré aux documents préparatoires au congrès, bilan d'activité et projet d'orientation, que nous devons valider avant l'envoi à nos organisations, mon rapport sera un peu synthétique mais je vais évoquer l'essentiel.

Il y a une semaine nous étions au Comité Général, le dernier avant notre congrès, vous avez reçu le rapport d'actualité présenté par Olivier et suite au débat nous avons pris quelques décisions d'action.



Nous vivons en effet une période historique, un mouvement social démarré il y a plus de 2 mois et dont on n'envisage pas la fin sans le retrait de ce projet de loi qui va modifier notre système de retraite, accroître les inégalités et les situations de pauvreté et anticiper les attaques contre la Sécu. C'est un véritable enjeu de société, l'individualisme contre la solidarité.

La CGT n'est pas isolée contre ce projet, la majorité des syndicats sont toujours dans l'intersyndicale pour organiser l'action, les économistes de tous bords montent au créneau, de nombreuses personnalités demandent un référendum au Président de la République par une pétition signée largement et plébiscitée par 67% des Français, même 55% des électeurs En Marche y seraient favorables. Les professions libérales comme les avocats, les médecins et paramédicaux, sont aussi contre la remise en cause de leur régime autonome et solidaire.

Une grande majorité de la population toujours plus importante, les 2/3, est contre ce projet, projet tellement mal ficelé que le Conseil d'Etat est obligé de souligner le manque de projections financières, le flou des propositions.

La CGT, moteur de l'action dans l'intersyndicale, fait preuve de beaucoup d'imagination pour que le mouvement ne s'épuise pas en dehors des temps forts hebdomadaires suivis massivement. Aujourd'hui le 13, déploiements dans les territoires et professions, le 20 nouveau temps fort avec manifestations et le 8 mars, journée interprofessionnelle dont le mot d'ordre rejoint la journée de lutte pour les droits des femmes, « les marches féministes contre la réforme des retraites ».

Entre temps les professions organisent des journées spécifiques comme dans la Santé demain, tous les professionnels sont mobilisés, médecins compris, car l'hôpital est au bord de la rupture. Les agents de la FNME seront en action le 27/02 autour des libertés syndicales.

Evelyne  
Bajard



Le gouvernement insiste, veut passer en force, la commission d'examen des amendements étant arrêtée, il proposera au parlement le texte initial rempli d'inconnues.

La CGT porte un autre choix de société solidaire, l'amélioration de notre système actuel de retraite pour correspondre aux défis et réalités d'aujourd'hui. Ainsi nous porterons des propositions de financement pour de nouvelles ressources à la conférence de financement le 18/02, propositions de la CGT qui doivent être médiatisées lors d'une conférence et par tous les supports de communication qui vont être à disposition de toutes nos organisations sous peu, sans oublier le 2ème 4 pages édité à 2 millions d'exemplaires pour mobiliser tous les salariés qui ne sont pas encore dans la lutte.

La bataille est toujours en cours, on ne lâche rien et nous gagnerons.

Quelle place pour les retraités dans ce mouvement ? Depuis le 5 décembre ils ont arpenté les rues, grossi les cortèges, initié et participé à de nombreux débats publics pour porter nos propositions.

La lettre intersyndicale du groupe des 9 en direction des candidats suit son cours.

Aujourd'hui l'UCR, par le comité général propose une votation pendant la campagne des élections municipales sur :  
**Retrait du projet - Amélioration du système actuel – Propositions de financement – Augmentation des pensions**



Votation à organiser pendant la semaine du 9 au 13 mars sur un lieu stratégique, initiative à médiatiser, accompagnée d'un tract UCR en support.

Du matériel de syndicalisation UCR est arrivé dans toutes les USR, à transmettre à toutes les sections de retraités pour que chaque syndiqué propose l'adhésion à la CGT. Nous devons et pouvons rapidement atteindre les 100 000 adhérents. La période de luttes y est vraiment favorable.

**De grandes décisions, reste à les mettre en œuvre.**

# Relevé de décisions

Suite au rapport introductif, le débat a souligné des points importants :

- Nos revendications autour des retraites, les difficultés de l'hôpital public soulignées par la lettre ouverte de 1 300 médecins de l'APHP qui remettent à la Ministre leur démission administrative ; ils réaffirment l'insuffisance de l'ONDAM, dénoncent les économies imposées à l'hôpital.
- Un argumentaire de 8 pages réalisé par la Confédération à diffuser.
- Vieillesse - Grand Âge : aucune loi prévue ; voir courrier confédéral au Président de la République. Courrier de la Confédération aux organs. Sans mobilisation pas de loi.

Bonne participation des syndiqués dans les AG de sections, ambiance positive, mais des inégalités dans la mobilisation ; on enregistre des adhésions dans les manifs, les AG publiques.

Le Comité Général riche en débats est un appui pour l'implication de l'UCR dans la poursuite de la mobilisation, participation aux temps forts hebdomadaires. Il nous faut continuer à gagner l'opinion publique sur l'amélioration possible de notre système actuel et son financement. Les propositions CGT sont à faire connaître.

## La décision de la votation doit être mise en œuvre.

Je suis retraité-e je vote pour :

- L'augmentation de ma pension.
- L'annulation de la hausse de la CSG pour tous.
- Le retrait du projet de réforme de retraite à points.
- L'amélioration du système de retraite solidaire par répartition.

Le bilan d'activité présenté par Alain Vassaux et le projet d'orientation présenté par Cathy Cau ont été adoptés à l'unanimité par les membres de la CE présents, après débats et intégration de quelques modifications.

## Commission des candidatures

Marc Bastide présente le bilan des mises à disposition reçues par la commission : à ce jour 55 mises à disposition, 24 femmes et 31 hommes, 60 % de la CE renouvelle leur mise à disposition, 43 % sont des nouvelles mises à disposition, dont 19 provenant des USR et 15 des UFR.

3 régions ne sont pas encore représentées : Bourgogne, Franche-Comté et Corse.

Marc a fait part de son choix pour la responsabilité de Secrétaire adjoint de l'UCR. **Il s'agit de Bernard Guidou** qui a accepté.

## Commission mandats et votes

À ce jour 245 prémandatements sont connus sur les 412 attendus :

Pour les USR, 129 sur 224 : 59 femmes et 70 hommes

Pour les UFR, 116 sur 188 : 45 femmes et 71 hommes

Jocelyne Boyer nous informe que les délégations d'USR et UFR ne sont pas complètes et évoque des difficultés pour financer des mandats au congrès à discuter avec les UD et FD concernées.



# Retour sur la tenue du colloque UCR-CGT du 30 janvier 2020

## «Les retraité.e.s dans le monde du numérique»



Marie Paule  
POUSSIER

C'est avec ce colloque que la direction de l'UCR a entamé les débats préparatoires du 12ème congrès de l'UCR-CGT avec ses organisations. Un coup d'envoi placé sous le signe d'une mise en perspectives de questions actuelles et novatrices. Actuelles par qu'elles traversent le quotidien de nos concitoyens et spécifiquement les retraité.e.s. Novatrices dans l'appréhension des technologies numériques, dans ce qu'elles portent à la fois d'utile et de compliqué, pour l'ensemble des champs identifiés dans nos repères revendicatifs.

Trois points à la fois d'ordre politique et d'ordre pratique sont à considérer et à évaluer :

- \* Participation
- \* Déroulement de l'initiative et contenus
- \* Prolongements

### 1- Sur la participation :

#### Nombre

200 se sont présentés aux bornes de pointage, 230 à 235 repas ont été servis. Environ une trentaine de Camarades sont entrés directement dans la salle sans passer par les bornes. Elles et ils n'ont donc pas été identifiés et n'ont pas retiré la documentation qui leur était destinée, ce qui est dommage pour le partage de contenus «papier».

#### Diversité des organisations

USR et UFR identifiées, direction de l'UCR, autres invités, mandatés (notamment CDCA), simples syndiqués (au sens noble du terme), membres de notre association LSR, CFD, trop peu d'UD et d'UL (cf. graphiques) mais tout de même une participation actifs/retraité.e.s à développer dans les déclinaisons en territoire.

#### Intérêt porté à cette initiative

Les inscriptions depuis le 8 novembre 2019 s'effectuaient au rythme d'une moyenne de 25 par semaine pour atteindre 196 au 20 décembre, puis 250 au 09 janvier 2020. Dans le contexte de mobilisation sociale intense de cette période, où les retraité.e.s se sont particulièrement investis, et auquel s'est ajoutée la période des fêtes de fin d'année, il y a de quoi être satisfaits de cet engouement. Nous pouvons donc en déduire que le sujet fédère parce qu'il s'articule avec nombre de problématiques vécues quotidiennement en territoire. Dans la situation actuelle, certaines mises en place de technologies numériques s'imposent comme des difficultés supplémentaires, faute de respect des droits, d'accompagnement et de moyens... nous pourrions y revenir quand nous aborderons les contenus.

#### Couplage Comité Général/colloque

L'une et l'autre des ces deux initiatives auraient pu pâtir de la participation, mais finalement non, et ce, malgré le contexte évoqué précédemment.

#### Aspects pratiques

Un mot pour saluer la bonne gestion de l'accueil et l'organisation des repas qui se sont bien déroulés, sous l'œil vigilant

de Monique. C'est tout à fait utile d'en prendre conscience, car le déroulé d'une journée comme celle-là tient aussi à la réussite des ces points qui sont loin d'être secondaires.

### 2- Sur le déroulement de la journée :

#### Animation

L'intérêt pour le thème a fait partie des déterminants de José Fort pour accepter cette animation. Sa disponibilité pour préparer cette journée en amont avec les membres de l'espace UCR «enjeux de société» et son expérience de ce genre de pratique ont permis que soient respectés le minutage et séquençage, l'écoute des intervenants et des échanges dans la salle. A cela, il faut ajouter d'autres ingrédients facilitateurs comme la discipline installée par l'ensemble des participantes et participants. Quelques frustrations ont pu s'exprimer indirectement car il était compliqué, au vu du temps imparti, de satisfaire l'ensemble des demandes d'interventions.

#### Articulations des interventions et contenus

A posteriori, le choix de la chronologie et des contenus des interventions sont à apprécier. C'est à vous de dire aujourd'hui comment vous avez vécu ce déroulé et quel regard vous portez sur les interventions et contenus. Ont-ils eu à vos yeux une cohérence ? ont-ils apporté ? ont-ils permis à l'auditoire une appropriation ?

#### Quelques points non exhaustifs des interventions, pour se remettre en mémoire quelques données :

Annie Bertelle, dès le début de la matinée, a fixé le cadre de la journée. Elle a, entre autres, mis en évidence sept enjeux posés à la société par le développement des nouvelles technologies et notamment des technologies numériques : enjeux de souveraineté, de démocratie, écologiques, sociaux, fiscaux, économiques, philosophiques

Pierre Musso, en partant des révolutions industrielles successives, a mis en exergue les «pourquoi et comment» de l'utilisation actuelle du développement des technologies



Pierre Musso

numériques et plus largement des «nouvelles» technologies, comme accélérateur et point d'appui supplémentaires de la mise en œuvre de la politique ultralibérale en France, en Europe et mondialement. En écho aux enjeux sociétaux posés précédemment, cette intervention est d'un apport conséquent pour identifier les défis qui nous sont posés. Elle permet de mieux assimiler comment se concrétisent les décisions prises : choix unilatéral et ultralibéral des programmes de recherche...casse des services, notamment publics, de l'emploi, au profit de robots, bornes, machines etc. L'humain est bafoué tant du côté du salariat que de la population. Les salariés voient, entre autres, leurs emplois disparaître et ils en sont parfois, malgré eux, complices. Les populations et donc les retraité.e.s sont finalement contraints à des grands moments de solitude devant «les bornes et autres matériels sans affect» et se plaignent de manque d'accompagnement, d'information, de formation, du coût des connexions - quand ils ne résident pas dans les zones blanches où il n'y a pas de possibilité d'être connectés - des équipements qu'il faut nécessairement acheter ou de l'utilisation de services privés payants...Il revient à notre syndicalisme de se mobiliser sur ces questions. L'objectif étant d'inverser cette logique des «laisser pour compte» pour faire du numérique un élément de progrès pour tous au XXIème siècle.

Patrick Gohet a ensuite amené des éléments complémentaires sur le fonctionnement et le rôle des services du défenseur des droits. La priorité donnée au droit impose que chacune, chacun soit égal devant celui-ci. Constats et préconisations contenues dans l'étude du Défenseur des Droits de janvier de 2019 sur «dématérialisation, inégalités d'accès aux services publics» ont illustré plusieurs pistes en relation avec l'intervention précédente. Pour L'Adjoint au Défenseur des Droits, notre CGT et son UCR semblent être positionnées comme interlocuteurs avec lesquels il souhaite avoir des échanges. C'est ainsi qu'il l'a formulé dans son intervention. Une proposition à reprendre sans tarder. J'en parlerai à la fin de mon intervention.



Patrick Gohet

Dominique Noguères a souligné l'ambiguïté dans laquelle nous plonge les nouvelles dispositions liées au numérique. Elle a traité des libertés, et particulièrement de la liberté d'expression, du droit à la sûreté, des risques, en interpellant l'auditoire : «Le numérique est-il un vecteur de nos libertés ou leur porte il atteinte? met-il en danger notre droit à la sûreté ? Son intervention ponctuée d'exemples historiques ou de précisions donnent à réfléchir sur le pire ou le meilleur du numérique, selon l'utilisation qui en est faite, notamment en matière de partage ou de protection des données. En revenant sur la chronologie et les objectifs «d'installation» d'internet et du WEB elle a donné à l'auditoire, de mon point de vue, des éléments de compréhension sur les utilisations actuelles des gouvernements, bien au delà des GAFAM...Elle a aussi rappelé plusieurs règles de droit sur lesquelles il serait bien utile de s'appuyer.



Dominique Noguères

Christophe Prudhomme a pointé d'entrée les difficultés d'accès aux soins, la souffrance des salariés dans les établissements et les mobilisations sociales des personnels médicaux et paramédicaux, notamment des services d'urgences. Selon lui, le numérique ne sauvera pas l'hôpital de sa situation «de mort clinique» A partir de ce contexte, il a fait le lien avec le numérique et les nouvelles technologies dans le domaine médical. Certes, les évolutions de pointe des matériels et des technologies médicales des dernières décennies font leurs preuves et continuent de progresser. L'utilisation des outils de télémédecine ne peuvent être des substitutifs à la dispensation des soins et au manque de personnels. En ce sens, il a dénoncé la stratégie actuelle de développement de la télémédecine et celle projetée à l'horizon 2022. L'inefficacité du Dossier Médical Partagé, les pénuries de médicaments etc. ont également été précisées dans le débat. Plus que le numérique lui-même, c'est bien son utilisation qui est pointée dans le cadre de politiques de santé régressives, auquel celui-ci ne peut pallier...

Serge Guérin nous a fait défaut. C'est regrettable tant pour le Professeur Berrut qui s'est donné la peine de palier à sa propre absence forcée, que pour l'apport complémentaire en terme de contenu. Ce qui interpelle tout de même, c'est que cet intervenant potentiel n'a pas donné le moindre signe, alors qu'il s'était engagé le 23 décembre dernier à participer. Depuis le colloque j'ai tenté de l'appeler sans succès... Cela dit, «à quelque chose malheur est bon» cette absence a permis d'une part, d'attribuer plus de temps à l'intervenant précédent pour développer son propos et d'autre part de consacrer davantage de temps au débat.



Christophe Prudhomme

Enfin, retenir 4 intervenants sur une journée dans ce genre d'initiative, c'est sans doute la bonne mesure.

**Débats**  
Ils ont été, selon les échos et échanges avec un certain nombre de Camarades, de grande qualité. Pour ma part c'est aussi mon avis. Ils ont contribué aux précisions en réponse aux questionnements et aux apports d'éclairages complémentaires. Comme je l'ai dit tout à l'heure, le sujet intéressait les participants et cela s'est vu...d'où la pertinence des interventions.

**Retransmission des débats**  
En direct sur site UCR et sur Facebook, ils ont permis à 1800 internautes de suivre le déroulement de ce colloque. Un plus pour faire connaître l'UCR et ses activités.

En différé et séquencé sur le site de l'UCR, dans la rubrique «l'UCR & vous» à la ligne 12ème congrès, il permet de consommer sans modération ces pages vidéo indispensables pour poursuivre nos réflexions et partager. D'ailleurs, à plusieurs reprises, grâce à ces vidéos en différé, j'ai pu réécouter autant que nécessaire les interventions...

**3 - Sur les prolongements :**  
**Analyse de la portée de ce colloque :**  
La dimension de la portée politique de cette initiative est à apprécier collectivement aujourd'hui. Nous avons plusieurs pistes dans les conclusions du 30 janvier, comme points d'appui.

Nous pouvons dire que l'objectif immédiat est atteint. Nous aurons besoin de regarder l'atteinte de l'objectif à terme à partir de comment se dessinent les traductions en territoire.

Des effets sont-ils déjà mesurables ? Pour ma part je réponds oui. Suite à des contacts avec plusieurs USR, je peux noter que des projets sont en cours sur ce thème. Il s'agit de l'Yonne, la Dordogne, la Manche et le Calvados où des débats internes ou publics sont projetés. La participation de l'UCR sera utile, voir sous quelle forme. Peut être avez-vous collecté, lors de vos coopérations, d'autres informations sur le sujet. Des retours sur initiatives, à publier, seront nécessaires.

### **Il nous faut maintenant continuer dans la perspective du congrès de l'UCR et ses suites :**

- \* Faire connaître les travaux de l'UCR (au-delà de notre site, presse, médias, documentations...)
- \* Responsabiliser nos mandatés dans les CDCA, qui ont en face d'eux des interlocuteurs à interpeller,
- \* Regarder comment échanger avec les élus (je pense aux municipales qui approchent) comment prennent-ils en compte ces questions ?
- \* Imaginer, avec l'aide des deux espaces «communication & enjeux de société» un quatre pages «papier» à glisser dans les pochettes du congrès (si la chose est encore possible...)

Consultez le colloque sur le site de l'UCR en cliquant sur le lien UCR et vous à la page 12ème congrès



### **Dernier point, celui d'une rencontre avec l'adjoint au défenseur des droits :**

Un rendez vous nous est proposé le 25 mars à 15h au service du défenseur des droits suite à ma sollicitation de pour l'espace «enjeux de société» de l'UCR. Il nous faut regarder quelle délégation s'y rendra. Ce sera le moment d'approfondir la question des droits, faire part de nos constats et propositions.

Voilà, au retour de ce colloque, le tour d'horizon que je vous propose en introduction à l'analyse collective,

**«pour des outils numériques au service de toutes et tous»**



Alain  
Laporte



Depuis plusieurs semaines, à longueur d'antenne, tous les médias se sont accaparés de la situation créée par l'épidémie actuelle du Coronavirus ceci afin de mettre un black-out complet sur l'actualité avec le dossier important de la réforme des retraites.

C'est dans ce contexte et profitant des inquiétudes, que le Premier ministre a organisé un coup de force contre le parlement, en utilisant l'article 49.3, véritable camisole de force pour tenir silencieuse l'assemblée nationale, sans vote en escamotant purement et simplement le débat, une part constitutive de la république sociale conquise après plus d'un siècle de luttes.

Loin d'être un signe de force, l'utilisation de ce couperet l'article 49.3 vient prolonger et parfaire une fois encore un fiasco gouvernemental. Celui d'un pouvoir incapable de répondre aux questions que se posent les citoyens.

Le fait aussi que les députés de la majorité n'aient pas été prévenus par le Premier ministre de cette décision indique qu'elle a été prise dans l'urgence pour profiter du vent d'inquiétude généré par le Corona virus.

Utiliser pareille situation au profit de son seul agenda politique revêt d'un certain cynisme et témoigne à la fois de son cuisant échec et d'un affaiblissement de la chose publique ce qui est gravissime.

Emmanuel Macron peut aujourd'hui visiter EHPAD et hôpitaux, il ne peut faire oublier la situation dramatique dans laquelle se trouvent ces établissements et leur personnel. L'hôpital public est pourtant en première ligne de l'épidémie et des débats essentiels qui ne manquent pas sur les enjeux sanitaires.

En réalité, le virus est devenu un phénomène social, il fonctionne comme un révélateur de nos solidarités et pose la question : comment les Sociétés peuvent faire face à des phénomènes épidémiques de cette ampleur ?

Si l'Organisation Mondiale de la Santé joue son rôle, anticipant en toute indépendance les risques de pandémie, l'épidémie met en évidence l'utilité d'organismes internationaux de coopérations affiliés aux Nations-Unies dans la résolution des phénomènes qui se jouent des frontières, tout le contraire du discours xénophobe que ressort Marine Le Pen assortit de la fermeture des frontières.

Encore une fois, le caractère mondial de l'épidémie met en lumière les vices de forme de la mondialisation capitaliste. Enfin, le contrôle de l'épidémie réclame un service public de santé fort, s'appuyant sur un système hospitalier performant, celui-ci depuis des décennies d'austérité budgétaire, est laissé dans une situation chaque jour plus critique, mais qu'importe c'est en pleine crise que l'on remplace la Ministre

de la Santé, Madame Buzyn appelée pour une autre mission..... La mairie de Paris..... Décision d'ailleurs dénoncée par la CGT.

Or, il y a urgence à débloquer rapidement les 4 milliards d'euros pour l'hôpital public. Cette somme est nécessaire pour affronter l'épidémie, elle doit être pérenne comme le réclament les syndicats.

il y a urgence à débloquer rapidement les 4 milliards d'euros pour l'hôpital public.

Sur la situation du Coronavirus, la Confédération s'exprimera au travers de son espace revendicatif, une note sera adressée aux organisations notamment autour des aspects de droit du travail et de recours aux commissions santé, sécurité et condition de travail.

La défense et la mondialisation de nos solidarités comme notre système de Sécurité Sociale et celui des retraites par répartition sont plus que jamais à l'ordre du jour et non leur destruction, 66% de l'opinion publique reste opposée à la réforme des retraites.

D'autre part, l'intersyndicale engagée dans l'action vient de faire la déclaration suivante :

« Le développement du Coronavirus génère une situation d'urgence sanitaire. Les consignes générales pour limiter la propagation du virus, prévoient notamment l'interdiction des rassemblements de plus de 1000 personnes, mais a priori autorisent des manifestations. Cela va avoir un impact indéniable sur l'exercice des droits démocratiques fondamentaux : nombre de personnes vont éviter de participer dans les semaines à venir à toute initiative publique.

Dans ce contexte exceptionnel, l'urgence est bien d'endiguer le coronavirus et non pas le passage en force de la réforme des retraites par points, c'est pourquoi les organisations syndicales demandent la suspension du processus législatif. »

Au sujet du recours au 49.3, une note Confédérale a été adressée aux organisations, en tant qu'UCR nous l'avons transmise à toute la commission exécutive. Cette note doit aider à organiser le débat, pour ce qui nous concerne avec les retraités, elle est explicite sur le calendrier des procédures.

Malgré les nombreux instruments à la disposition du gouvernement et de sa majorité, celui-ci ne pourra totalement piétiner l'opposition et devra encore respecter de nombreuses étapes dont il ne pourra pas s'affranchir, comme l'écrit dans sa note la CGT.

## RIEN N'EST DONC JOUÉ.

Il nous faut pour cela poursuivre et amplifier les mobilisations.

La vision de la presse parisienne a beaucoup déformé l'image du mouvement.

Depuis le 5 décembre, il a pris des formes diverses, originales, inventives.

Cela s'est caractérisé par des actions de grève très importantes notamment, chez les cheminots, la RATP ensuite chez les électriciens et gaziers, les dockers et l'agroalimentaire par de fortes manifestations et de multiples initiatives rassemblant au-delà des salariés d'entreprise, le tout dans une Unité d'action préservée jusqu'à ce jour ce qui au départ n'était pas forcément évident.

Une autre caractéristique, quelle que soit la forme de ces mobilisations, la détermination de tous les participants reste intacte, il faut prendre appui sur celle-ci pour franchir une nouvelle étape dans la perspective de la prochaine action unitaire du 31 mars, l'enjeu de celle-ci est déterminant pour l'avenir elle doit dépasser en ampleur celle du 5 décembre.

En amont de ce temps fort d'action, de nombreuses initiatives ont eu ou vont avoir lieu dans le courant de ce mois de mars, les 5-6-7 et 8 mars en direction des femmes. Nous condamnons les violences policières qui ont eu lieu lors de ces rassemblements. 13 et 14 mars sur les enjeux climatiques avec la jeunesse, le 24 mars avec l'organisation de la véritable conférence de financement du régime de retraite de la CGT au CESE qui fera l'objet d'un communiqué de presse inter syndical.

Dans l'ensemble des différentes actions revendicatives qui ont jalonné ces derniers mois, les retraités ont été partie prenante, avec leurs organisations spécifiques dans la CGT et avec l'intersyndicale des 9 dont l'UCR-CGT est le moteur. Nous avons conjugué durant toute cette période, luttes revendicatives spécifiques retraités et luttes inter générationnelles contre la réforme des retraites parce que celles-ci les concerne aussi.

Aujourd'hui encore, nous le faisons en proposant aux retraités de voter sur quatre points : retrait de la réforme, amélioration du régime existant, augmentation des pensions, contre l'augmentation de la CSG à l'aide d'une carte de votation. Nous avons placé cette initiative dans la semaine qui précède les élections municipales du 11 au 14 mars.

À cette initiative de l'UCR-CGT adoptée par son Comité général, s'ajoutent toutes les autres propositions décidées avec l'intersyndicale des 9, lettre aux Maires, lettre au Président de la République, concernant la loi sur l'autonomie, les démarches auprès des candidats à l'élection municipale et bien évidemment l'utilisation de tout un matériel, argumentaires et tracts de l'UCR concernant la défense des services publics. Autant d'éléments pour aider à la mobilisation des retraités à l'élargissement des actions.

Nous avons demandé à la permanence de l'UCR de cette semaine de recenser ce qui s'est fait notamment autour de la votation un tremplin pour l'action du 31 mars.

D'autre part, nous vous proposons de tenir avec nos organisations USR/UFR et la direction de l'UCR, sa CE, une conférence téléphonique le 18 mars, à la fois pour apprécier le résultat de notre initiative, mais aussi pour faire le point sur l'état d'esprit des militants, des syndiqués avant l'action du 31 mars et en même temps préparer notre action spécifique du 21 avril décidée lors de l'Inter syndicale des 9 du 27 février. En effet, c'est sur proposition de l'UCR-CGT que l'intersyndicale des 9 a arrêté la proposition d'une semaine d'action dans les localités avec un temps fort national le 21 avril. La prochaine rencontre des 9 aura lieu le 3 avril.

Nous allons donc ouvrir notre 12ème congrès dans un climat revendicatif, tant sur nos propres champs que sur ceux partagés avec l'ensemble des salariés.

C'est aussi dans ce contexte que nous allons le préparer et cette dynamique revendicative ne peut que nous aider en étant néanmoins attentifs à la remontée vers l'UCR des mandats.

### Quelques éléments à ce sujet :

À ce jour, sont arrivés à l'UCR :

Pour les UFR : sur 188 mandats à pourvoir, 145 nous sont parvenus : 50 femmes et 95 hommes

Pour les USR : sur 224 mandats à pourvoir 158 nous sont parvenus : 74 femmes et 84 hommes

Le Bureau propose d'arrêter la date limite de réceptions des mandats au 31 mars pour permettre la vérification dans le Cogitiel. Cette date correspond à la clôture des FNI et timbres 2018, pour ensuite établir les bulletins de vote portant le nombre de voix.

Le Bureau a également arrêté deux décisions de principe :

Les délégués doivent être à jour de leur cotisation à l'ouverture du congrès :

- Seuls les délégués désignés par leur USR ou UFR portent les voix, cela exclut qu'elles le soient par des membres de droit comme défini par le règlement des congrès antérieurs.

Les documents, d'orientation, bilan d'activité et bilan financier, sont maintenant à la disposition de toutes les organisations de l'UCR par le canal d'UCR-ACTUALITÉ auquel nous avons rajouté un tirage supplémentaire arrivé dans les USR et les UFR. Le bilan et le document d'orientation sont également disponibles sur le site de l'UCR.

Il nous reste à organiser les débats dans nos sections professionnelles et interprofessionnelles avec nos USR et UFR pour enrichir et amender le document d'orientation.

Direction de l'UCR : la commission exécutive à son rôle d'impulsion à jouer en s'appuyant sur le dispositif référents coopérants, cela va de soi.

Pour mémoire, nous avons en amont du congrès de St-Etienne établi un « Tour de France des USR », pour celui de Bordeaux nous avons proposé la tenue de forums régionaux dans 9 grandes villes, pour St Malo, dans le cadre de la préparation politique du Congrès nous vous proposons l'organisation suivante :

8 À partir des sollicitations recensées par la Coordination des

activités de l'UCR, l'espace Vie Syndicale a réalisé un bilan qui fait apparaître au 31 octobre que 30 USR sur 97 non eu aucun contact avec les référents, coopérants.

Le Bureau vous propose d'apporter une attention toute particulière à ces départements. Sans bien entendu abandonner le travail engagé avec les autres USR depuis le dernier congrès. L'espace Vie syndicale a en charge d'établir un plan de travail et d'en assurer le suivi à partir de ces 30 départements concernés en demandant à chaque coopérant désigné de créer les conditions d'une rencontre avant le Congrès, avec ceux-ci.

Vous êtes en possession de la liste arrêtée au 31 décembre avec l'ensemble des coordonnées, à charge pour chacun, chacune, d'entre vous de prendre contact, l'espace vie syndicale restant à votre disposition si besoin.

Pour votre information, un point sur les congrès et comités généraux tenus durant ce mandat et connus par l'UCR :

Congres USR :

2017 : 11

2018 : 22

2019 : 11

Comités généraux ou AG :

2017 : 0

2018 : 9

2019 : 14

Concernant les UFR, toutes les sollicitations ont été couvertes par l'espace vie syndicale.

Pour ce qui est du point orga au 6 mars :

Date à date :

2018: 89 879 FNI

2019: 87 988 FNI

**Ce qui nous fait un retard de 1 891 FNI**

Concernant le 100/100 :

2017 clos a 99 240

2018: 97 525 soit un retard de 1 715 FNI

Il était de 2 454 à la même date pour 2017 sur 2016.

Ce qui veut dire que nous finirons l'exercice 2018 avec une perte moins importante que pour 2017.

Si l'ouverture de notre Congrès le 11 mai se fera sous le signe du bouillonnement revendicatif de ces derniers mois, malheureusement nous n'ouvrirons pas les travaux de notre congrès en annonçant le retour des 100 000 adhérents. Des efforts ont été faits pour diminuer nos pertes et notamment grâce au travail conjoint de l'UCR avec les UFR qui fait que ces pertes sont de moins en moins importantes d'année en année.

À titre indicatif :

2015 moins 4 425

2016 moins 2 301

2017 moins 1 900

2018 moins 1 715 à un mois de la clôture au 31 mars.

Pour votre information, le Bureau confédéral du 2 mars fait la proposition suivante : afin de revenir à des délais plus raisonnables, il propose de se donner comme objectif d'atteindre les 100 % 2019 au 30 juin 2020, ce qui permettrait de clôturer l'exercice 2019 au 31 décembre 2020 et de ramener ainsi la durée d'un exercice à 24 mois. Cette proposition fera l'objet des débats de la journée des animateurs à la Vie Syndicale du 17 mars à laquelle participera l'UCR.

**Avant de terminer ce rapport, je voudrais ajouter ceci :**

S'il est vrai qu'Emmanuel Macron, valet au service du Capital depuis son élection, a plongé le pays dans un véritable état de guerre sociale, que l'on s'en souvienne, Bernard Thibault a intitulé son livre « La troisième guerre mondiale est sociale ». En effet, depuis trois ans nous avons assisté à une avalanche de remises en cause des conquêtes sociales, lois anti sociales, répression policière, répression syndicale, tout y est passé pour imposer les régressions et la violence avec laquelle le pouvoir veut imposer la réforme des retraites illustre bien cet état de Guerre sociale, sauf que depuis dix-huit mois, il a trouvé à qui parler, alors ayons confiance et faisons-en sorte de le faire taire définitivement. D'autres voix s'élèvent dans le monde pour dénoncer les injustices aux premiers rangs de la contestation la jeunesse, alors qui sait l'Espoir Sanders en Amérique pourrait être un bouleversement sans précédent pouvant influencer le monde.

Je vous remercie de votre attention.

# Intervention de Marc Bastide



Jamais la CGT n'a eu une dimension aussi importante dans le débat et dans les luttes menées. Les diverses actions montrent l'implication des retraités dans le processus de lutte de la CGT, processus unitaire. Il y a les journées d'actions unitaires et il y a plus particulièrement les jeudis d'action qui se mènent dans tous les départements, sous différentes formes inventives. Il y a des manifs aux flambeaux, les lancés de godasses, il y a en fait toute une animation qui se fait sous des formes les plus diverses.

Sur la votation, on avait pris acte d'une mobilisation dans la semaine qui précède les élections. Et si on n'a pas pu la faire pour différentes raisons, continuons sur cette conception. Là où cela a été fait, on a des exemples intéressants, par exemple les étudiants qui viennent chercher notre matériel, signer la carte. On mène l'action et en même temps on explique.

Dans la bataille contre la loi retraites, si au début il pouvait y avoir naturellement des interrogations sur les formes à adopter, on trouve aujourd'hui une véritable sérénité dans toute la CGT.

On a une véritable bataille revendicative mais aussi des idées sur la réalité de ce que sont nos pensions (certaines personnes ont eu une revalorisation en lien avec la CSG, les réajustements fiscaux). Dans les faits les retraites ont baissé pour tous.

Vient vite la perspective unitaire du 31 mars. L'axe essentiel c'est d'être à la hauteur du 5 décembre. Pour le patronat, tout ce qui est pour tirer par le bas pour les actifs et les retraités ne s'arrête pas.

Dans la bataille pour des services publics, il y a la question de la protection sociale. Question du financement de la sécurité sociale. On a là aussi des arguments à développer. Il faut prendre les ministres à leur propre jeu. D'un côté ils ne peuvent pas dire que cela coûte cher et se vanter que comparativement, par exemple à l'Italie, on a le meilleur système de santé. Ce sont eux qui le disent.

Concernant les retraites, on a intérêt à montrer combien les retraités seront touchés. Par exemple, je ne sais pas ce que donnerait la disparition de l'AGIRC ou de l'ARRCO. Beaucoup de camarades sont concernés. Cela concerne aussi les salariés du public, mais qui ont fait une partie de leur carrière dans le privé. Mais la question de l'AGIRC et de l'ARRCO porte des questions sociales. Nous avons besoin de mener la bataille sur la Sécu intégrale.

Confirmant l'intervention d'Olivier JOUCHTER, le 24 mars, la CGT et les autres organisations qui militent contre la loi retraite vont organiser « la vraie conférence de financement » qui se tiendra dans les locaux du CESE le 24 mars. L'UCR-CGT va être sollicitée pour que 2 camarades y participent. On a réellement besoin de faire une campagne publique pour faire connaître cette initiative.

**Rajoutant la mobilisation intersyndicale, on a un calendrier qui nous permette d'agir :**

- 1) Sur l'augmentation des revenus,
- 2) Sur la question des services publics au sens large du terme prenant en compte l'hôpital, les EHPAD etc.

## Sur vie syndicale :

Marc confirme le rapport d'Alain constatant aussi que les efforts faits permettent de réduire la perte. Il faut s'en féliciter, on réduit le retard. Mais on n'arrive pas 100 % cela fait des F.N.I. en moins, des cotisations en moins, des ressources en moins. Des ressources en matière d'aide et d'investissement. U.S.R. ou les U.F.R., on a besoin de croiser nos modes de travail. Gardons la possibilité que des retraités puissent continuer d'aller dans l'entreprise pour pouvoir bénéficier grâce aux acquis des luttes de ce qui a été gagné précédemment. Si l'on considère dans la CGT « la valeur retraités » ce n'est pas seulement un plus pour grossir les manifestations mais un plus pour gagner revendicativement. Il faut que ce soit le fruit des réflexions pas seulement des U.F.R. ou des U.S.R. mais aussi des F.D. ou des U.D. Je sais que ce n'est pas gagné, il faut confédéraliser jusqu'au bout. L'arrivée de retraités nouveaux, c'est l'avenir de l'U.C.R.

On a besoin dans la CGT de beaucoup de jeunesse. Mettons-le en lien avec le besoin du renforcement de notre organisation pour ceux qui partent en retraite et donnons envie d'adhérer à ces camarades qui trainent un peu les pieds.

## Après la C. E. confédérale :

Autour du 49/3 il y a eu une déclaration que l'on a essayé de diffuser le plus vite possible. Cette déclaration doit parvenir à toutes nos structures.

Sur la situation sanitaire on a très peu d'entreprises qui réunissent leurs C.S.E. afin de faire des propositions qui concernent les salariés. Chaque fois que le gouvernement fait une annonce, c'est dans le sens : « on a réfléchi pour les entreprises, mais en tirant par le bas en ce qui concerne les salariés. »

## Pour notre part, nous préparons la déclaration U.C.R.:

## Congrès de l'UCR

On prépare le congrès, les documents sont arrivés. Il faut dans les sections enrichir ce texte pour l'utilité, l'efficacité du syndicalisme retraité. Ce congrès c'est un enjeu pour l'UCR et pour toute la CGT

Sur les candidatures à la prochaine commission exécutive, le collectif de travail a planché. Il y a 29 UFR est 28 USR, 32 renouvellements de candidatures, 25 nouvelles candidatures, 33 hommes, 24 femmes, 16 candidatures issues du secteur nationalisé, 19 issues du secteur privé et 22 issues de la fonction publique. Cela nous donne une moyenne d'âge de 67,5 ans. La commission va continuer à travailler sur les propositions. On donnera maintenant les éléments à l'ouverture du congrès. À la prochaine CE, je serai en mesure de donner les postes qui seront retenues pour le prochain Bureau.

## Présentation d'Alain LAPORTE sur la préparation du congrès.

### 1°) Mandats et votes :

Date butoir des remontés des mandats le 31 mars.

### 2°) Décisions de principe :

Les mandatés doivent être à jour de leurs cotisations à l'ouverture du congrès.

Seuls les mandatés peuvent porter les voix, cela exclut les mandats de droit, les membres de la CE sortante par exemple. On va profiter du congrès pour avoir le rendu avec les multiples du 52ème congrès de la CGT, ce qui n'a pas encore été fait. Cela permettra de voir ce qui a été fait depuis ce congrès. Cela va être affiné lors de l'espace vie syndicale du 18.

Sur une question qui a fait débat ce matin concernant les 30 USR ciblées, je rappelle que la démarche a été approuvée par le bureau. Par contre, il y a sûrement des bougés entre le moment où l'on a arrêté la décision et aujourd'hui. On prend en priorité les 30 USR qui n'ont eu aucun contact avec les référents, les coopérants.

Enfin, nous vous proposons que la prochaine C.E. et qui sera la dernière se termine à 13h pour se conclure par un repas fraternel dans l'espace convivialité du patio, auquel nous associerons le personnel.

---

## Conclusions et décisions de la Commission Exécutive

Après le rapport d'ouverture, Daniel Blache est intervenu pour, face à la situation sanitaire, demander que la CE adopte une déclaration offensive face à la situation engendrée par le CORONAVIRUS.

Il donne en exemple la conférence de presse Auvergne-Rhône-Alpes, organisée le 18 matin ainsi qu'une délégation à l'ARS face à un système de santé exsangue. Cette mobilisation devrait s'élargir nationalement. L'ONDAM peut être révisé à tout moment dans cette situation exceptionnelle. Situation inquiétante avec les manques de moyens des aides à domicile, des personnels en EHPADS.

Enfin, il montre le travail fait par les militants en Savoie afin de connaître EHPAD par EHPAD, le ratio par résident.

Plusieurs camarades sont aussi intervenus sur la situation avec l'évolution du CORONAVIRUS. Quelques camarades auraient souhaité plus de réactivité de la fédération Santé. Il est interdit de permettre aux familles de venir rencontrer les résidents dans les EHPAD. En même temps, on aura un risque sanitaire avec le manque de personnels.

### La votation :

c'est une décision adoptée par le Comité Général. Dans les interventions il y a le regret d'avoir reçu les matériels tard. Une campagne peu prise en compte alors que dans le même temps, des camarades ayant mené cette votation ont pu montrer leur satisfaction. La campagne électorale pèse sur notre présence, noyée avec les candidats sur les marchés et de nombreux militants en campagne électorale.

On constate des plans de travail adoptés pour les prochains jours. Des camarades ont fait remarquer le nombre de retraités refusant les tracts politiques, mais revenant chercher les tracts CGT !

Pour plusieurs interventions, les actions contre la loi retraite ne faiblissent pas, prennent des formes nouvelles. Le 49.3 a bien entendu relancé la colère. Une camarade disait sa satisfaction de voir des gilets jaunes diffuser nos matériels « *des adhérents potentiels !* »

Dans nos initiatives des adhésions ont été réalisées.

Dans son intervention, Olivier Jouchter rappelle le contexte politique, social, très particulier. Des luttes importantes diverses au moment où nous préparons notre congrès. L'un alimente l'autre.

Face à l'épidémie croissante du CORONAVIRUS, on doit tenir compte de la situation, être au niveau des enjeux.

Dans son intervention il ne manque pas de revenir sur la situation internationale avec par exemple le drame du peuple syrien. Ce n'est pas si éloigné de nous...

La commission exécutive a adopté à l'unanimité une déclaration sur le CORONAVIRUS, voire le texte page suivante.



Communiqué de presse de l'UCR-CGT

Coronavirus

## **Les retraités exigent des moyens pour la santé**

L'intervention d'Emmanuel Macron jeudi soir a dû surprendre. Il a rendu hommage aux personnels soignants après avoir ignoré durant des mois leurs alertes et leurs propositions, il a fait un appel vibrant à l'union nationale après avoir multiplié les réformes qui ont gravement divisé le pays et utilisé des moyens de répression violents contre les mouvements de protestation, il a fait l'éloge de la solidarité sans abandonner sa réforme des retraites qui individualise le droit à la retraite, pour favoriser la transformation de notre régime solidaire en un système de capitalisation condamné par la grave crise financière qui s'annonce, il a reconnu que le marché devait être écarté de certaines activités après avoir conduit la privatisation de services et de biens publics...

Pouvait-il faire autrement ? L'épidémie qui gagne le pays révèle les effets néfastes de sa politique sur nos capacités à répondre au défi sanitaire. Notre système de santé souffre en effet d'un manque criant de moyens humains, matériels et financiers. Il fonctionne à flux tendus, au mépris de la santé des personnels et des malades.

Les gouvernements successifs portent une lourde responsabilité dans cette situation. Nous ne voulons pas subir la situation que vivent les citoyens italiens où la Société italienne d'anesthésie et de réanimation a recommandé à ses médecins de « privilégier les jeunes et ceux qui ont plus de chance de s'en sortir. » et d'affecter les moyens en privilégiant la plus grande espérance de vie plutôt que l'ordre des arrivées...

Nous récusons les logiques financières auxquelles sont soumis nos hôpitaux ces dernières années, aux dépens des missions médicales. Cette politique a entraîné la suppression de 118 000 lits dans les hôpitaux depuis 1996, la fermeture d'une centaine d'entre eux et un engorgement sans précédent des services d'urgences ainsi que la suppression de 60 000 postes en 10 ans.

Ça suffit ! Nous vivons dans le 5ème pays le plus riche au monde où l'épidémie serait gérable si la politique de santé n'avait pas été fondée uniquement sur les critères de rentabilité et du libéralisme, un modèle qui fait la preuve de sa nocivité dans tous les pays où il est imposé.

L'UCR-CGT exige que des moyens soient débloqués en urgence pour faire face à la situation. Nous ne pouvons nous satisfaire de « l'aumône » de 200 millions d'euros octroyés par Mme Buzyn en début d'année. L'objectif national de dépenses d'assurance maladie doit être revu à la hausse immédiatement comme l'ont fait la Belgique, la Croatie, etc.

Nous avons besoin d'une politique globale de santé reposant sur le service public avec la création et le développement des centres de santé dans tous nos territoires, rattachés à des hôpitaux de proximité. Ces derniers, pivots du système, ne doivent pas devenir une coquille vide, mais offrir tous les services nécessaires dans les urgences, la médecine, la chirurgie, les maternités, les services de gériatrie et les USLD.

Emmanuel Macron doit maintenant traduire en actes son discours. « Quoiqu'il en coûte » a-t-il dit. Dont acte : 100 000 emplois supplémentaires sont nécessaires pour faire face aux besoins de santé de la population et l'UCR-CGT exige un moratoire sur toutes les fermetures ou suppressions de lits dans les structures hospitalières publiques.

La situation au niveau des EHPAD et des services de soins à domicile est aussi catastrophique. Les annulations de soins subis par les personnes âgées pour cause de confinement ou autre et l'absence de présence des familles auprès des résidents dans les EHPAD recommandée par le gouvernement font courir le risque d'incidents majeurs.

Nous rappelons que nous avons notamment besoin d'une nouvelle loi pour traiter ces sujets, comme l'avaient promis pour la fin 2019 le président de la République et le Ministre de la Santé. 200 000 emplois dont 40 000 immédiatement sont nécessaires au niveau des EHPAD et services à domicile dans le cadre d'un grand service public de l'aide à l'autonomie qui reste à construire.

L'argent ne manque pas pour répondre à ces exigences, mais il ne va pas au bon endroit comme le montrent les distributions importantes de dividendes par les entreprises du CAC 40.

L'épidémie du coronavirus rend plus urgent encore la reconstruction de notre système de santé à partir des besoins des populations dans tous les territoires, avec l'hôpital public comme pivot et un financement par la sécurité sociale de 100% des soins prescrits.

S'occuper des plus fragiles et affronter la crise sanitaire c'est cela Monsieur le président. C'est ce que nous exigeons de vous. C'est ce pourquoi nous continuerons d'agir avec les retraité-e-s.

L'UCR-CGT

Montreuil, le 12 mars 2020



Communiqué des 8 organisations de retraités:

Après le discours du Président de la République.

## **UNION SACRÉE OU SOLIDARITÉ NATIONALE ?**

Cette crise sanitaire met en évidence le danger sanitaire et social qu'ont entraîné les politiques menées au fil des années à l'égard du système de santé devenu exsangue par manque de budget, de lits et de personnels, par la casse des hôpitaux, par le refus de lutter contre les déserts médicaux, de donner les moyens nécessaires aux E.H.P.A.D. La France pourrait en arriver, comme en Italie qui a davantage réduit les moyens des hôpitaux qui ne peuvent plus accueillir tout le monde, à refuser les personnes trop âgées pour accorder une priorité aux actifs et aux plus jeunes. Cette tentation de sacrifier les « vieux » a déjà rencontré un écho en Alsace !

Le Président de la République appelle au rassemblement de la Nation « quel qu'en soit le coût ». Il doit donner l'exemple en retirant immédiatement son plan santé « ma santé 2022 » qui détruit l'hôpital public.

Beaucoup de personnes âgées vont se retrouver confinées dans leur logement. Le manque de personnels d'aide à domicile risque de peser sur les moyens pour rencontrer, accompagner ces personnes âgées. Les aidant.es n'ont qu'à se débrouiller seul-es si ils/elles le peuvent.

D'autres personnes âgées vont se retrouver sans contact extérieur, coupées de leurs familles, des associations non lucratives destinées à rompre l'isolement social, dans leurs E.H.P.A.D. qui manquent fortement de moyens et de professionnels.

Les personnes vulnérables ne tiennent souvent que parce que des soignant.es, des aidant.es et les familles les stimulent. Combien, se sentant abandonnés vont lâcher prise ?

Dans son discours, le Président de la République, au-delà des paroles, n'a pris aucun engagement concret. Par exemple, depuis des années, nous attendons qu'enfin une loi sur la perte d'autonomie et le grand âge soit votée. L'actualité montre l'urgence d'un tel texte. Mais le Président n'en a rien dit dans son long discours et oublie sa promesse d'une loi pour fin 2019.

Cette crise sanitaire qui touche toute la planète entraîne aussi une crise économique mondiale qui touchera obligatoirement les retraités et nous pouvons donc craindre une nouvelle baisse de nos pensions.

Une Nation solidaire doit permettre l'accès aux soins de qualité et d'urgence sanitaire quel que soit son âge et son lieu de vie et de lutter contre l'isolement des personnes âgées particulièrement dans les périodes de crise.

Le Président de la République, qui en appelle au rassemblement de la nation « quel qu'en soit le coût », doit immédiatement donner l'exemple. Il doit garantir effectivement le droit à la santé pour toutes et tous.

- Sa majorité parlementaire doit voter immédiatement des crédits supplémentaires importants pour l'hôpital public.
- Il faut le déblocage immédiat de fonds pour les personnels de santé, ceux des Ehpad, les aidant.es et du matériel (masques, dispositifs de réanimation...)
- Il faut que le réseau des cliniques privées renonce aux opérations lucratives et soit également mobilisé pour soigner les victimes du virus.
- Alors que le Président arrive à débloquer 300 milliards d'euros pour aider les entreprises, il est urgent que l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) soit relevé.
- Il faut une transparence totale sur la pandémie.

### **C'est cela une véritable solidarité nationale !**

Au-delà des paroles, ce serait enfin entendre les revendications portées par les retraités depuis des années.

Le 17 mars 2020



## **DES MOYENS POUR LA SANTÉ MAINTENANT !**

Depuis plusieurs semaines nous vivons une crise sanitaire sans précédent.

Les personnels de santé souffrent cruellement d'un afflux d'hospitalisations sans moyens conséquents pour y faire face.

Des années de politiques d'austérité, exclusivement guidées par une vision comptable d'économies à court terme, ont fini par gravement détériorer l'hôpital public et notre système de santé et de protection sociale, ainsi que les conditions de travail, de vie des salariés et la qualité de prise en charge de la population.

Les remerciements et les louanges du Président ne pourront avoir un écho chez les personnels que s'ils sont suivis d'actes concrets en matière de financements nécessaires.

Comme le gouvernement vient de le faire avec un projet de loi rectificative pour prendre en compte l'impact du coronavirus sur les entreprises et donc sur les recettes fiscales pour des aides, suspensions de cotisations, etc., il faut une autre loi rectificative pour le financement des dépenses de santé.

L'objectif national de dépenses pour l'assurance maladie doit être revalorisé immédiatement de près de 30 milliards d'euros pour faire face à la crise actuelle et développer notre système de santé.

Nous ne pouvons oublier qu'avant cette crise, le gouvernement a fermé 4 418 lits d'hospitalisation dans notre pays ces deux dernières années et fermé de nombreux services d'urgence, de maternité ou autres.

Les atermoiements ça suffit !

Si nous sommes en « guerre » aujourd'hui, cette pandémie doit nous alerter sur l'urgence de créer de manière pérenne les conditions d'ouvertures de lits, de services et d'établissements sur tout le territoire dans la proximité et au plus près de la population.

Des mesures doivent être prises également pour nos aînés et les résidents dans les EHPAD, si vulnérables et particulièrement touchés par ce virus.

Les professionnels des EHPAD, toujours en première ligne dans la prise en charge des personnes âgées ou en maintien de leur autonomie, sont très mal considérés, mal payés et en sous-emploi chronique.

La situation est alarmante dans les EHPAD et il faut réagir immédiatement avant de connaître une tragédie humaine au-delà de la crise sanitaire.

**LA SANTÉ N'A PAS DE PRIX. EXIGEONS CETTE LOI RECTIFICATIVE POUR UN FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE**

Montreuil, le 23 mars 2020